

# FINB BMO revenu de banques canadiennes (ZBI)

## Obtenir un taux de rendement supérieur et profiter de la vigueur des titres de créance émis par des banques canadiennes

Les investisseurs font face à des défis par rapport à la répartition des titres à revenu fixe, car ils cherchent à composer avec l'accentuation de la courbe des taux, la hausse de l'inflation, la faiblesse des taux de rendement et la combinaison actions-titres à revenu fixe de leurs portefeuilles. Les perspectives des titres à revenu fixe sont modestes, ce qui pousse les investisseurs à rechercher des placements non traditionnels. Ces conditions de marché changeantes obligent les investisseurs à revoir leur répartition des titres à revenu fixe pour répondre à leurs besoins. Les investisseurs recherchent des solutions de revenu de rechange qui se comportent différemment des titres à revenu fixe traditionnels.

**Le FINB BMO revenu de banques canadiennes (ZBI)** est un FNB de titres à revenu fixe unique à rendement supérieur qui permet aux investisseurs d'accéder facilement à un portefeuille d'instruments de financement bancaires, à l'exclusion des actions ordinaires.

Le ZBI combine les avantages d'un rendement supérieur et d'une durée inférieure en investissant dans des titres non traditionnels, tout en restant ancré dans les titres à revenu fixe bancaires canadiens traditionnels. Cette solution procure l'accès à des billets avec remboursement de capital à recours limité (billets ARL) et à des actions privilégiées qui obtiennent du capital grâce au financement de gros.

### Les avantages du ZBI :

- Accès à des titres non traditionnels : actions privilégiées, billets ARL
- Durée inférieure
- Rendement supérieur
- Faible cote de risque en raison de la structure du portefeuille, lequel est ancré dans les titres à revenu fixe bancaires canadiens traditionnels

Le système bancaire canadien a souvent été reconnu comme l'un des plus stables au monde. Collectivement, les banques canadiennes adoptent des pratiques prudentes, sont bien capitalisées et adhèrent à une gouvernance stricte. Comparativement à d'autres émetteurs d'obligations de sociétés, les banques ont tendance à utiliser une plus grande diversité d'instruments pour obtenir du capital de financement. Ces instruments financiers comprennent des emprunts garantis et non garantis, ainsi que des instruments hybrides, qui offrent divers niveaux de positionnement défensif et de taux de rendement.

### Hiérarchie de la structure du capital des banques (« structure du capital »)

Le graphique illustre les instruments de capital utilisés par les banques et leur hiérarchie dans la « structure de capital », qui détermine le rang de remboursement, le risque et, par conséquent, le taux de rendement attendu.

Billets de dépôt	Dépôts	Obligations sécurisées	Titres adossés à des créances mobilières
<b>Créances de recapitalisation interne de premier rang</b>			
<b>Créances de rang inférieur FPUNV</b>		<b>Anciennes créances de rang inférieur autres que des FPUNV</b>	
<b>Autres fonds propres de catégorie 2</b>			
<b>Actions privilégiées (25 \$ par action)</b>	<b>Actions privilégiées institutionnelles (1 000 \$ par action)</b>	<b>Billets avec remboursement de capital à recours limité (billets ARL)</b>	<b>Autres titres de capital additionnel de catégorie 1</b>
<b>Avoir des actionnaires ordinaires</b>			

Titres pouvant être inclus dans le ZBI

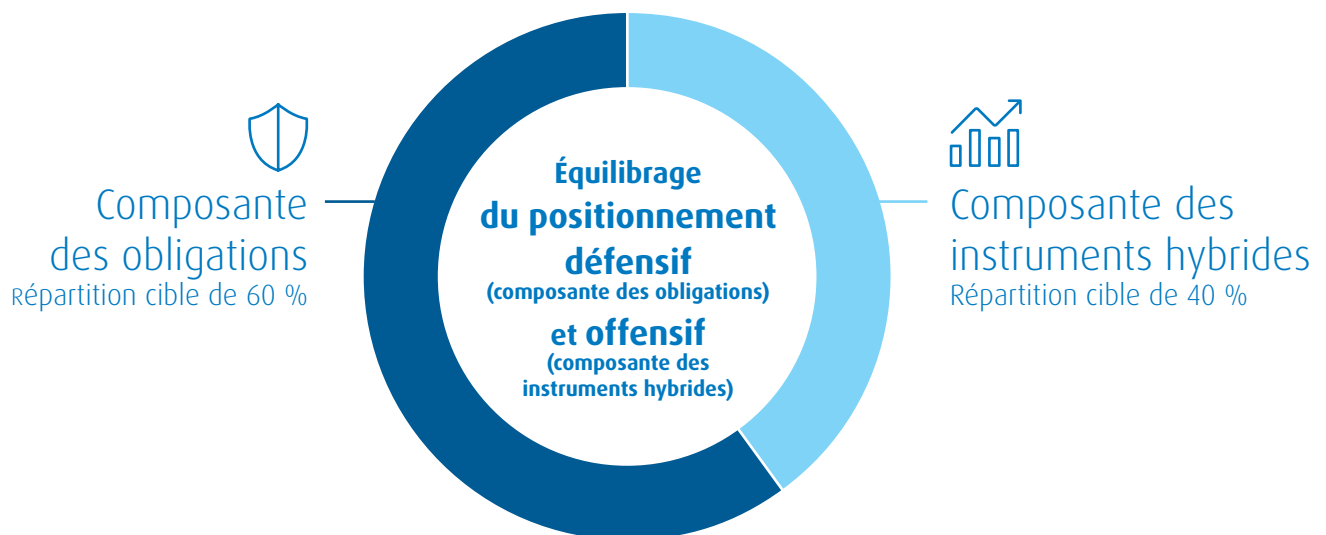
À des fins d'illustration seulement.

## Instruments inclus dans le ZBI

- **Obligations émises par les banques canadiennes** : elles comprennent le financement garanti et non garanti et sont considérées comme des obligations et des passifs par la banque émettrice. Ces instruments sont considérés comme présentant un risque moins élevé, car ils sont garantis par des actifs désignés ou ils occupent le premier rang de garantie en cas de faillite, d'insolvabilité, de liquidation ou de règlement. En raison de leur qualité supérieure et de leur durée inférieure, elles offrent un taux de rendement inférieur.
- **Actions privilégiées canadiennes** : leur rang dans la structure du capital est inférieur à celui des obligations, mais supérieur à celui des actions ordinaires. À l'instar des obligations, elles ont des valeurs nominales, mais elles n'ont généralement pas de date d'échéance, car elles peuvent être rachetées aux dates prévues. Les actions privilégiées ont un rang supérieur aux actions ordinaires quant aux réclamations de dividendes et aux rachats. Leur structure peut prendre une forme traditionnelle, comme les actions privilégiées à taux révisable et les actions privilégiées perpétuelles classiques, ainsi qu'une nouvelle forme, comme les actions privilégiées institutionnelles, qui ont été lancées en 2021.
- **Billets avec remboursement de capital à recours limité (billets ARL) canadiens** : ils sont structurés comme des obligations, mais sont considérés comme de même rang que les actions privilégiées, en raison de leurs particularités et caractéristiques semblables. La principale différence réside dans le fait que les billets ARL versent un revenu plutôt que des dividendes et qu'ils ne sont offerts que par l'intermédiaire du marché du financement de gros.

## Constitution de portefeuille

Le FINB BMO revenu de banques canadiennes (ZBI) permet aux investisseurs qui privilégient les titres de créances de profiter d'un gain net de rendement tout en investissant dans les titres à revenu fixe traditionnels des banques canadiennes. Le portefeuille est divisé en deux grandes composantes : les obligations et les instruments hybrides. Le FINB est reconstitué mensuellement de sorte à profiter des nouvelles émissions, tout en étant rééquilibré semestriellement en fonction de sa répartition cible. Il existe une marge de +/- 5 % en cours de période qui peut entraîner un rééquilibrage.

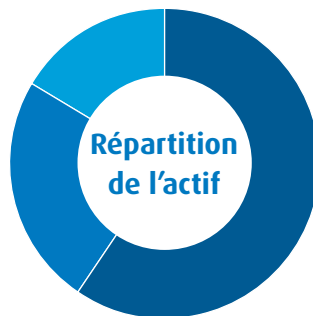


Ce FINB permet aux investisseurs d'accroître le taux de rendement de la composante des obligations d'un portefeuille, tout en conservant une durée inférieure. Les règles du FINB permettent également aux investisseurs de limiter le risque en investissant dans une combinaison d'obligations et d'instruments hybrides canadiens (titres non traditionnels, y compris, mais sans s'y limiter, les actions privilégiées et les billets ARL). Ce FINB procure aux investisseurs l'accès à des segments du marché du financement bancaire qui augmentent le taux de rendement et qui ne sont actuellement accessibles qu'aux investisseurs institutionnels. De plus, la structure du FINB permet aux investisseurs d'accéder facilement aux divers instruments dans un unique portefeuille, tout en profitant des avantages qu'offrent la liquidité et la transparence.

## Caractéristiques du portefeuille

Taux de rendement actuel :	3,40 %
Rendement à l'échéance :	5,41 %
Duration :	2,58
Cote de crédit moyenne :	A

Source : BMO Gestion mondiale d'actifs, 15 septembre 2022



La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce qui englobe BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc.

<sup>MD/MC</sup> Marque de commerce déposée/marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.